



Envoyé en préfecture le 23/12/2023

Reçu en préfecture le 23/12/2023

Publié le

ID : 053-215300013-20231207-DLB1002023-DE

S'LO

## CONSEIL MUNICIPAL D'AHUILLÉ

### Délibération n° 100-2023

**Date de convocation :** le 1<sup>er</sup> décembre 2023

**Conseillers en exercice : 19**  
**Quorum : 10**  
**Présents : 16**  
**Absent(s) excusé(es) : 1**  
**Pouvoirs : 2**  
**Votants : 18**  
**Majorité absolue : 10**

L'an deux-mille-vingt-trois, le 7 décembre à 20 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Sébastien DESTAIS, Maire.

**Etaient présents :** BERNARD Catherine, BLANCHET Patricia, BRY Nathalie, BUREAU Marylène, COUSIN MANCEAU Myriam, DAUGEARD Michel, de CHALAIN Véronique, de LORGERIE Anne-Isabelle, DESTAIS Sébastien, MARIE Loïc (à partir de 20h35), MASSOT Tristan, MORDRELLE Francis, MOUSSU Carine, PORTAIS Valéry, SEGRETAIN Séverine, SEVIN Cyril.

**Etaient représentés :** GOUINEAU Jean-Dominique donne pouvoir à DESTAIS Sébastien  
MASSELIN Pascal donne pouvoir à de LORGERIE Anne-Isabelle

**Etaient excusés :** FOURNIER Eric

**Secrétaire de séance :** COUSIN MANCEAU Myriam.

### **FINANCES**

#### **Tarifs des services communaux au 1<sup>er</sup> janvier 2024**

#### **TARIFS DES LOCATIONS SALLE DES LAVANDIERES et SALLE DES SPORTS**

Francis MORDRELLE, adjoint à la vie associative, expose,

Considérant que certains tarifs portaient à confusion et manquaient de clarté et dans le but d'être plus attractif, un travail a été conduit en commun par les commissions finances et vie associative (2 réunions en présence de l'agent d'accueil) qui a abouti sur une proposition de nouvelle répartition de la grille de tarifs.

Le créneau « après-midi + soirée » a été créé ainsi que la distinction pour les associations communales entre les manifestations à but lucratif et non lucratif. Une option est ajoutée pour la cuisine (90€). Ces 90€ ont été retirés de l'ensemble des autres tarifs. Le tarif Saint Sylvestre a été revu à la baisse.

Il est proposé d'adopter la grille de tarifs comme suit :

2024	COMMUNE et ASSOCIATIONS HORS COMMUNE		HORS COMMUNE	
	Sans chauffage	Avec Chauffage	Sans chauffage	Avec Chauffage
<b>Demi-journée ou soirée</b> <i>(créneau de 5 heures)</i>	120 €	160 €	150 €	190 €
<b>Journée</b> <i>(8h à 20h)</i>	190 €	250 €	240 €	300 €
<b>Après-midi + soirée</b> <i>(14h le jour J à 8h J+1)</i>	240 €	320 €	300 €	380 €
<b>Journée + soirée</b> <i>(8h le jour J à 8h J+1)</i>	300 €	400 €	375 €	475 €
<b>Week-end ou 2 jours (*)</b> <i>(de 8h le jour J à 20h le lendemain (J+1) avec possibilité de mise à disposition la veille (J-1))</i>	400 €	530 €	495 €	630 €
<b>Saint Sylvestre (*)</b> <i>(de 8h le jour J à 20h le lendemain (J1) avec possibilité de mise à disposition la veille (J-1))</i>		640 €		760 €
Options :				
- Cuisine	90 €	90 €	90	90 €
- 1 jour supplémentaire (*)	120 €	160 €	150	190 €
<b>ASSOCIATIONS COMMUNALES</b>				
<b>Manifestation à but lucratif</b> <i>(cuisine incluse)</i>	160 €	160 €		
<b>Manifestation à but non lucratif</b> <i>(cuisine non incluse)</i>	Gratuit	Gratuit		
<b>CAUTION salle</b>	700 €			

LOCATION VAISSELLE		
	COMMUNE	HORS COMMUNE
<b>Location par article rendu lavé</b> <i>jusqu'à 100 personnes maximum</i>	0,15 €	0,15 €
<b>Caution</b>	150,00 €	150,00 €

TARIFS SALLE DES SPORTS	
2024	ASSOCIATIONS
<b>Carte d'accès (achat à l'unité)</b>	10 €

(tarif créé par délibération n° 11-2021 du 18 février 2021 actant les modalités d'utilisation du service d'accès à la salle des sports et le tarif)

Envoyé en préfecture le 23/12/2023

Reçu en préfecture le 23/12/2023

Publié le

S<sup>2</sup>LO

ID : 053-215300013-20231207-DLB1002023-DE

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide :**

- **D'APPLIQUER** les tarifs pour l'année 2024 conformément aux tableaux ci-dessus,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tout document relatif aux présentes décisions.

*Le 22/12/2023*

*Le Maire,  
Sébastien DESTAIS*

